

LES ASSOCIATIONS - LES LOISIRS - LES MOMENTS DE CONVIVIALITÉ



Inauguration de la fresque réaliste par les enfants en tapisserie



Inauguration fresque suivi d'un goûter juin



Cérémonie Vœux 2017



Rentrée des classes septembre 2017

Je remercie tous les membres des associations de la commune pour leur implication et leur disponibilité pour les animations.

L'association syndicale des forestiers, qui se charge d'initier des projets touchant à la propriété privée, de les présenter à la commune, qui sera ensuite seul maître d'ouvrage.

L'ACCA, l'association des chasseurs a organisé un ball-trap et une journée pétanque, qui auront lieu en 2018 :

- La Pétanque le 15 juin
- Le Ball-Trap : 1^{er} week-end de juillet

Merci aux chasseurs pour leur travail de régulation du gibier, et le respect des animaux.

Le Comité d'animation et de loisirs qui a organisé en 2017 une soirée Pot-au-feu en février, une soirée jambon au foin en juillet. Pendant l'été la Présidente Sylvie organise des marches les soirs après 18h et l'hiver le samedi matin, puis tous les lundis soirs ont lieu des séances de gymnastique douce dans la salle polyvalente. Pour 2018 :

- Soirée moules frites le 17 mars
- Rallye le 29 avril
- Fête du pain les 28 et 29 juillet en collaboration avec les autres associations
- Soirée Cassoulet le 6 octobre, Sans oublier la marche et la gym !!

L'Association de sauvegarde du Patrimoine a eu un programme chargé : Une après-midi avec Antoine Trémolières conférence et chansons en février, le 27 mai Chansons de France et d'ailleurs, le 24 juin un videgrenier dans la cour du château du Chet. L'Association a changé de Présidente. Michèle MALVEAU qui a tant fait pour la commune ne pouvait plus assumer ce poste à cause de son travail qui lui impose beaucoup de déplacement. Elle a été remplacée par Anne DIEUMEGARD, le trésorier et la secrétaire sont toujours en poste. Pour 2018, il est prévu :

- 20 mai à 16h30 à l'Église : Concert avec Centiamo
- 11 août de 10h à 20h : journée du Patrimoine
- Participation des membres à la Fête du Pain des 28 et 29 juillet

L'Association des Parents d'élèves du RPI

En 2017, plusieurs manifestations ont eu lieu dans les communes, Loto, marché aux plants, repas et fêtes des écoles. En 2018, le programme est tout aussi chargé :

- 3 février Loto à St-Avit-de-Tardes
- 30 juin Fêtes des écoles à Néoux
- Participation des membres à la Fête du Pain des 28 et 29 juillet

Que tous les membres soient remerciés pour toutes ces animations et leur implication.

Journal communal Saint-Avit-de-Tardes

le mot du maire

Cher(e)s Administré(e)s,

Voici 3 années déjà que votre équipe municipale est en place pour administrer au mieux notre commune et répondre chaque jour à vos préoccupations, vos souhaits et vos demandes.

J'espère que nos actions et nos réponses correspondent à ce que vous désirez.

Je tiens à rendre hommage à Gilles pour son engagement presque journalier, ainsi qu'à tous les membres du conseil municipal pour leur implication au service des intérêts de notre commune.

Je remercie chaleureusement les entreprises qui ont travaillé sur notre commune et tout spécialement celles qui ont œuvré pour la restauration de l'Église. Elles ont réalisé



un travail fabuleux et une restauration réussie en respectant tant les matériaux que le savoir-faire traditionnel.

L'ensemble Prieuré-Église que nous avons pu restaurer grâce, pour le prieuré aux aides des assurances, et pour l'église aux subventions de l'État, du Département, de l'Art Français et des parlementaires. Je remercie tout particulièrement les donateurs, qui par leurs dons de toute sorte du plus petit au plus gros ont permis de finaliser ces travaux dans des conditions exceptionnelles.

Il nous restera une autre tranche de travaux pour la mise aux normes de l'électricité, la mise en œuvre de la sécurité de la tribune et la restauration des vitraux. Ces travaux ne verront pas le jour tout de suite, mais peut-être avant la fin du mandat.

J'associe enfin à mes remerciements tous les employés communaux, Patrice qui parcourt le terrain de long en large, Brigitte toujours aussi appréciée des enfants grâce à ses petits plats, Pascale qui maintient tant bien que mal le calme parmi les élèves, et enfin Fabienne ma secrétaire particulière qui se débat journalièrement avec de plus en plus de complications administratives et informatiques ! Son travail et son engagement me sont très précieux.

La commune est un peu comme une entreprise et nous devons de plus en plus la considérer comme telle, en étant au service de nos concitoyens, tout en respectant les normes et réglementations qui nous sont imposées et en améliorant, dans la mesure où nos moyens nous le permettent les conditions de travail des salariés.

Merci à tous ceux qui s'impliquent dans la vie de la commune, soit dans le cadre des associations, soit en tant qu'habitant, par leur aide aux autres l'hiver en gravillonnant les routes, en débouchant un fossé..., en ouvrant les chemins, en restaurant le petit patrimoine. A ce propos, certains se sont posé des questions pour la croix et le mur détérioré par un camion. Les assurances ont payé une partie des travaux et David qui est propriétaire du mur a réalisé l'autre partie. La commune n'est intervenue que pour réaliser les photos, preuves de la collision.

En ce qui concerne l'école, je remercie Laurence, notre Institutrice, à qui je souhaite un rétablissement durable et rapide. Notre RPI s'est étoffé de deux communes, Ste-Feyre-la-Montagne et St-Pardoux-le-Neuf qui confortent ainsi Moutier-Rozeille, Néoux et St-Avit. Une convention a été signée à cette occasion, transmise à la sous-préfecture et à l'Inspection Académique. Actuellement nous avons 21 ou 22 élèves à St-Avit, à Néoux et à Moutier-Rozeille.

Pour 2018, de nombreux projets nous attendent, parmi lesquels la réfection des routes, la reconstruction de l'atelier communal, des aménagements divers et achats de petits matériels pour les écoles et la mairie. Je ne vous liste pas tout, mais je vous informe que toutes les délibérations du conseil municipal sont affichées régulièrement sur le tableau, et sont également à votre disposition si vous avez besoin de les consulter.

2018 sera encore et toujours une année de galère pour notre communauté de communes. Soyez assurés que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir, avec quelques autres collègues maires pour éviter que vous ayez à supporter une hausse d'impôts supplémentaire qui ne se rapporte pas à un service rendu, mais aux dérives budgétaires dues à une gestion frauduleuse et à une incompétence certaine.

Malgré tous ces problèmes, et au seuil de cette nouvelle année, je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2018. Qu'elle vous apporte la joie, le bonheur et la réussite de vos projets.

Pierrette LEGROS

Sommaire

Janvier 2018 N°4

Dans ce numéro :

Le mot de M ^{me} le Maire	1
Le Budget 2017 : Fonctionnement et Investissement	2
Les travaux de l'église	3
État-civil	3
Les Associations - Les Loisirs	4
Les moments de convivialité	4
Tarifs de la salle polyvalente	4

Secrétariat ouvert au public
les lundis 13h30 à 17h30,
jeudis et vendredis 9h à 12h.

Tél / Fax : 05 55 67 34 22.
mail :
mairie.stavitdetardes@gmail.com

En dehors des horaires d'ouverture
de la mairie s'adresser au maire
ou aux adjoints.

Tél : 06 85 33 95 40
Port : 06 89 33 64 84
Port : 06 40 13 14 69

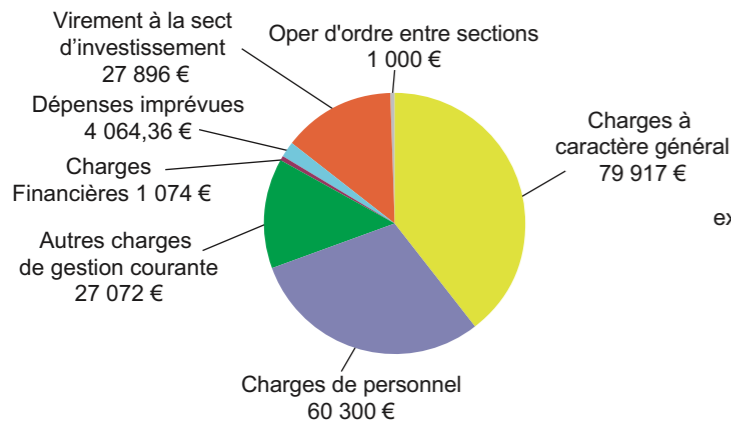


TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE

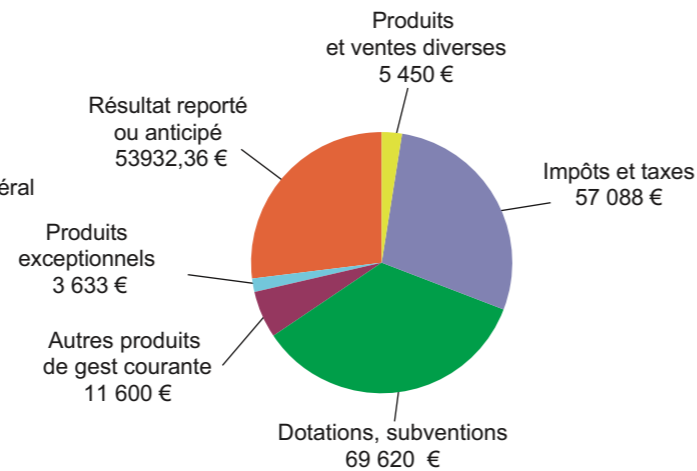
200 € et 230 € avec chauffage du 1^{er} octobre au 30 mars pour les locataires n'habitant pas la commune
100 € et 130 € avec chauffage pour les locataires habitant la commune

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017

DÉPENSES



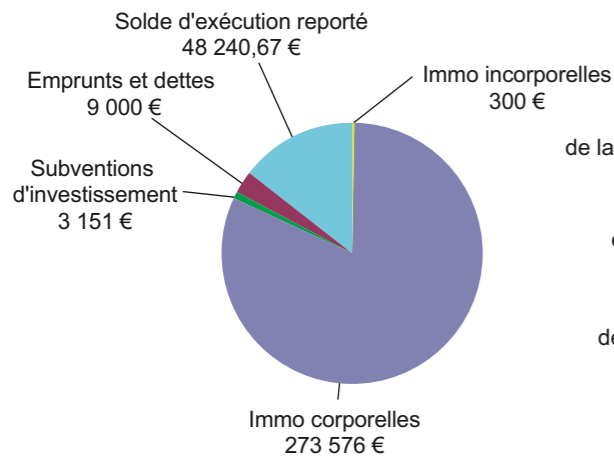
RECETTES



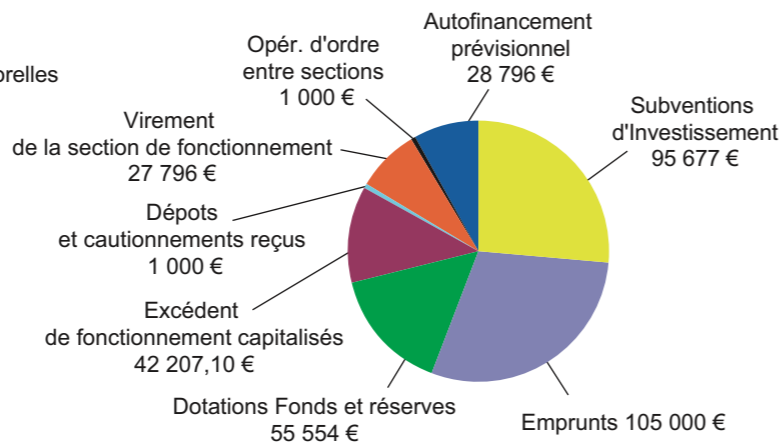
TOTAL GENERAL 201 323,36 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2017

DÉPENSES



RECETTES



TOTAL GENERAL 334 267,67 €

L'INVESTISSEMENT RÉALISÉ EN 2017

Achat de divers terrains (échange) pour assainissement du Prieuré	€
Déviaton chemin des Roches, déviaton route des vergnes à la Tarverne	1 708,00 €
Travaux forêt de Londeix	1680,60 €
Travaux restauration église (une partie)	210 054,97 €
Travaux de voirie	1 958,88 €
Réparation réseau électrique extérieur	2574,66 €
Achat d'une remorque double essieu	988,01 €
Achat armoire pour l'école	408,96 €
Achat d'un lave vaisselle pour la cantine	2077,20 €
TOTAL	221 451,28 €

Comme les autres années grâce au versement de l'aide des amendes de police de 366,50 € versée par le département, nous avons pu remplacer les panneaux de signalisation défectueux.

QUELQUES MOTS SUR LE BUDGET 2018

Il nous restera la fin des factures à régler pour les travaux de l'église. La route de Tardes qui n'a pu être goudronnée en 2017 le sera en 2018. Nous referons une partie de la voirie à Londeix et réparerons les portions de route endommagées soit par les intempéries soit par les gros engins. Il est prévu la construction

d'un colombarium. Nous continuerons la restauration du petit patrimoine. Et nous déposerons un permis de construire pour l'atelier communal. Les impôts de la commune sont stables et tant que nous le pourrons nous ne les augmenterons pas. Nos dépenses sont maîtrisées et nous continuerons dans cette voie.

LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE

Je remercie l'État pour une subvention de 25% du montant des travaux HT, le département pour 15%, l'Art Français pour la somme de 12 000 €, les parlementaires 8 000 €, la Région pour 10 000 € et particulièrement vous et tous les donateurs qui nous ont permis de restaurer cette église dans des conditions exceptionnelles.



Dernier mur en chantier



Toiture et maçonnerie refaite



Fin des travaux de l'église



Ancien combattant et enfants remettant la gerbe



Cérémonie du 8 mai devant le monument et la place de l'église



Cérémonie du 11 novembre 2017

La citoyenneté. Merci aux enfants qui accompagnent leurs familles pour les cérémonies de commémoration. Par ce geste, ils montrent leur attachement à notre histoire et le respect aux anciens qui ont donné leur vie pour la patrie.

La Solidarité : Merci à tous ceux qui par leur aide, leur présence ou leurs petits mots apportent aux autres un peu de chaleur humaine. Un peu de gravillons étalés sur une route enneigée ou verglacée, un coup de balai devant l'habitation d'une personne âgée ou dépendante, la taille d'une haie, la restauration d'un élément du patrimoine... Tous vos petits gestes sont des contributions appréciables, car notre employé communal ne travaille qu'à mi-temps, et ne peut pas être partout à la fois.

Quant aux chemins communaux, ils font partie du domaine privé de la commune, mais rien n'indique que la commune a une obligation d'entretien, les riverains, les associations qui les empruntent peuvent aussi participer à leur entretien. Merci d'avance à ceux qui en ont déjà pris l'initiative !!

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

Lucas chez Sandrine BRUNET et Jean-François LEFAURE

MARIAGES

Annie LEGROS et Paul HUSSON
Ewa WAJDA et Louis CEBULA

DÉCÈS

Louis MARGOT des Roches
Robert CHEVALIER des Puids
Emile FOUREAU de Londeix
Jacques CHAUVIN de Londeix
Lucien LAMY des Roches
Guy BRUGERE de Chaussadisse

INHUMATION

Rémi CELLIER
Jean-Claude DEZEMARD
Jacques LEGROS